

OPTION

## Peintre en carrosserie (art.45)

DÉGRE

Professionnel

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Pour assurer son rôle, le / la peintre en carrosserie doit avoir un profil qui laisse une très large place à la pratique, notamment, pour réaliser des travaux de carrosserie et des réparations sous la surveillance du carrossier / de la carrossière.

Les caractéristiques du (de la) peintre en carrosserie seront :

- un savoir-faire pratique,
- des comportements adéquats au niveau de la sécurité, de l'hygiène au travail, de l'ergonomie et de l'environnement,
- des qualités de savoir-être en milieu de travail,
- une formation technologique de base en carrosserie,
- un sens aigu du travail bien fait,
- le développement d'un esprit de créativité en tenant compte d'un sens artistique et d'un sens esthétique,
- le développement d'un esprit critique.

Objectifs :

- Préparer une surface et utiliser les outils de finition.
- Manipuler les équipements et appareils et réaliser la mise en peinture.
- Assurer la maintenance d'une cabine.

LIEU DE LA FORMATION

Site : Institut d'Enseignement de Promotion Social de la Communauté Française de Péruwelz (I.E.P.S.C.F.)

GRILLE HORAIRE

<b>FORMATION COMMUNE</b>
Formation littéraire, humaine et sociale
Formation scientifique et socioéconomique
<b>FORMATION SPECIFIQUES</b>
Cours techniques et pratiques professionnels lié au métier
<b>Sous total : 15 heures</b>
<b>TRAVAIL EN ENTREPRISE</b>
<b>Sous total : 24 heures</b>
<b>Total : 39 heures</b>

**C.E.F.A.**  
Rue St Eleuthère, 16  
7500 Tournai

Tel : 069/88.11.90  
Fax : 069/88.11.91  
Courriel :  
Internet :

<https://www.etudierenhainaut.be/cefa-wapi/formations.html>

#### STATUTS

L'étudiant bénéficie d'un contrat d'alternance.  
Il reçoit :

- une rémunération (trois barème selon acquisition des compétences
- une prime région wallonne en cas de réussite

L'entreprise bénéficie d'une réduction ONSS et d'une prime de la Région wallonne.

#### CONDITIONS D'ACCES

Avoir 15 ans accomplis et avoir suivi deux années dans le secondaire ou avoir 16 ans accomplis.

#### ORGANISATION

Contrat 12/24 mois (reconductible) signé entre l'entreprise, le jeune en formation, la plan de formation, les parents et le CEFA.  
Formation en alternance : 2 jours à l'école  
3 jours en entreprise

#### ORIENTATION

Préparation à la vie active  
Obtention :

- attestation de compétences professionnelles (ACP)
- certificat de qualification de l'alternance (ouvrant des droits sociaux)
- attestation de fréquentation
- attestation de réinsertion dans le plein exercice

Expérience dans le milieu du travail avec potentielle possibilité d'embauche en fin de formation selon l'entreprise.